

Département de la Haute-Saône

DOSSIER DE PRESSE



Inauguration de l'aménagement d'un carrefour tourne-à-gauche sur la RN 57 à Pennesières

Lundi 17 septembre 2018 - 18h30



COMMUNIQUÉ

Yves KRATTINGER, Président du Département de la Haute-Saône, Bernard BRIOTTET, Maire de Pennesières, et Ziad KHOURI, Préfet de la Haute-Saône, inaugurent l'aménagement d'un carrefour tourne-à-gauche sur la RN 57, lundi 17 septembre 2018.

L'aménagement du carrefour a consisté à sécuriser l'accès au village de Pennesières en créant un carrefour à 3 branches, avec une voie spéciale de tourne-à-gauche sur la RN 57 pour accéder à la RD 191.

L'opération a coûté 380 000 € T.T.C, soit 180 000 € de financement de la part du Département et 200 000 € de la part de l'Etat. Les travaux ont débuté au printemps 2018 pour s'achever début juillet 2018.

L'Etat a transféré au Département de la Haute-Saône, à titre temporaire, la maîtrise d'ouvrage de l'opération des aménagements de carrefours de la RN 57 entre Vellefaux et Rioz.

LES TRAVAUX

>>> Contexte


L'Etat réalise actuellement les travaux de sécurisation de la RN 57 entre Vellefaux et Rioz dans le cadre de la démarche « SURE » (Sécurité des Usagers sur les Routes Existantes).

Cette opération consiste à aménager sur le tronçon des bandes dérasées de 2.0 m de large revêtues en enrobés, à traiter les obstacles latéraux, à rectifier quelques rayons des courbes de sortie au droit de certains carrefours, à sécuriser les accès riverains et à améliorer le balisage et la signalisation horizontale de la route.

Dans la continuité de la démarche « SURE », l'Etat a transféré au Département de la Haute-Saône, à titre temporaire, la maîtrise d'ouvrage de l'opération des aménagements de carrefours de la RN 57 entre Vellefaux et Rioz.

Ces aménagements préventifs consistent à sécuriser les carrefours entre la RN 57 et les voies secondaires (routes départementales et communales) ainsi que des accès riverains situés sur les communes de Pennesières, Quenoche/Hyet et La Malachère.

Ces enjeux essentiellement orientés vers la sécurité routière portent sur :

- l'amélioration de la sécurité des usagers de la RN 57 et des voies adjacentes,
 - la sécurisation des mouvements d'accès ou de sortie de la RN 57 (carrefours et accès riverains directs),
 - la diminution du nombre d'accès à la RN 57 (carrefours et accès riverains directs),
 - la sécurisation et la protection des cheminements piétonniers,
 - l'aménagement et la sécurisation des arrêts de bus,
 - la protection d'immeubles d'habitation jouxtant le domaine public de la RN 57,
 - la suppression d'obstacles latéraux.
- 

>>> Description technique de l'aménagement à Pennesières

L'aménagement du carrefour consiste à sécuriser l'accès au village de Pennesières en créant un carrefour à 3 branches, avec une voie spéciale de tourne-à-gauche sur la RN 57 pour accéder à la RD 191. Les accès riverains directs sur la RN 57 sont maintenus moyennant la création d'une voie médiane de stockage, prolongement de la voie spéciale de tourne-à-gauche et neutralisée en axe de chaussée par des îlots.

Cette solution a été acceptée par les services de l'Etat, avec un financement global du Département de la Haute-Saône.

Cet aménagement permet d'assurer un niveau de sécurité satisfaisant, très supérieur à la situation antérieure, tant pour les riverains que pour les usagers de la RN 57 et de la RD 191.

Les contraintes techniques de cette opération ont été la maîtrise foncière, le déplacement des réseaux électriques aériens existants, se situant dans l'emprise des travaux, et la réalisation des travaux sous circulation.

>>> Contrôle du projet par l'Etat

Les aménagements et les nouvelles routes doivent être mis en service avec un niveau optimal de sécurité. C'est l'objectif visé par le contrôle de sécurité des projets routiers (CSPR) instauré par la circulaire n°2001-30 du 18 mai 2001.

Le Département de la Haute-Saône a conduit toutes les études, analyses et contrôles nécessaires à la réalisation des travaux et à l'approbation de l'État, par le biais de la Direction des infrastructures de transport (DIT).

Les dossiers résultant des différentes phases de l'opération (projet, exécution) ont été soumis pour approbation à la DIR Est, les exigences de cette dernière en termes de conception ayant un impact direct sur l'entretien et la maintenance ultérieurs du programme réalisé.

En matière de gestion de la sécurité routière, l'aménagement ne représentant pas une modification substantielle de la RN 57 ni de ses débits de circulation, le projet a été soumis à l'avis de l'Ingénieur Général Routes du pôle de Lyon de la Mission d'appui du réseau routier national (MARRN), sans nécessité de réalisation d'un audit de sécurité routière de conception détaillée.

Ces contrôles ont été réalisés en deux phases :

- un contrôle sur plan en phase conception afin de garantir une bonne prise en compte de la sécurité
 - une inspection préalable avant la mise en service pour vérifier que l'aménagement ne présente pas de risques particuliers et que les recommandations soumises en phase conception ont été prises en considération.
-

FINANCEMENT ET PLANNING DE RÉALISATION

>>> Coût de l'opération et plan de financement

Le coût total de l'opération d'aménagement du carrefour RN 57/ RD 191 dit tourne-à-gauche à Pennesières s'élève à 380 000 € T.T.C., soit 180 000 € de financement de la part du Département et 200 000 € de la part de l'Etat.

Le principe de répartition des coûts est le suivant :

- participation de l'État et du Département au prorata des nombres de branches des carrefours appartenant à chacun de ces deux gestionnaires
- participation exclusive du Département de la Haute-Saône au financement des accès riverains.

>>> Planning de réalisation

Conformément aux engagements du Département de la Haute-Saône, les travaux de sécurisation du carrefour ont débuté au printemps 2018 et se sont achevés début juillet 2018.

La RN 57 reliant Vesoul à Besançon sur l'itinéraire européen E 23 Metz-Lausanne étant très fréquentée et comptant plus de 10 000 véhicules/jour, les travaux ont été réalisés sous circulation. L'exploitation sous chantier a été réalisée sous contrôle de la DIR-EST, des feux tricolores dits intelligents ont notamment été expérimentés lors de ces travaux, pour réguler le trafic au mieux.

Les travaux ont démarré par le déplacement de réseaux (ligne électrique) en avril 2018 pour une durée de 3 semaines.

Par la suite, l'entreprise Colas-Est, mandatée par le Département dans le cadre de son marché d'amélioration ponctuelle, a réalisé les travaux de terrassement qui consistaient à élargir la RN 57 actuelle afin d'avoir la surface nécessaire à la création de la voie de stockage.

L'entreprise Bonnefoy, spécialisée dans les couches de roulement, est intervenue dans le cadre des marchés départementaux une fois les terrassements terminés afin de mettre en œuvre les couches de grave bitume et d'enrobés.

La pose de la signalisation verticale ainsi que le marquage au sol ont été assurés en régie par l'unité technique spécialisée du Département.





Contact presse Département de la Haute-Saône
Angélique DEMARCHE - 06 31 01 74 82